

## Esplanade et intérieur de l'église



Depuis plusieurs mois, la commission bâtiments envisageait le décrépiage intérieur de l'église, pour mettre fin à une humidité par capillarité persistante. Ainsi, cet été, sous l'œil averti de Jean-Charles Saxod, le chantier démarrait pour mettre à nu la totalité des murs périphériques sur une hauteur d'environ 3 mètres, soit environ 300 m<sup>2</sup> ! La tâche a été rude mais le résultat ne s'est pas fait attendre : les pierres imbibées d'eau se sont déjà bien asséchées. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, nous avons pu découvrir ça et là des niches et d'anciennes peintures qui pourraient être copiées lors de la réfection à la chaux de l'ensemble de l'édifice. Les très belles pierres d'angle, pièces

maîtresses des voûtes et des chapelles seront découvertes et renouvées en totalité dans l'esprit architectural de l'époque de la construction. Avec l'aide technique et financière du service archéologie du Conseil Général, nous pourrions entreprendre rapidement sa restauration et ainsi poursuivre la mise en valeur du patrimoine de la commune.

Après la restauration des façades extérieures et la mise en lumière, il ne restait plus qu'à harmoniser l'ensemble lavoir - monument aux morts - esplanade. Cet espace bien méconnu mais dont le charme n'a pas d'égale, a été arboré et aménagé de bancs et d'un cheminement piéton, ouvrant la vue sur la Vallée des Usses. Cet endroit a été choisi pour y implanter un cerisier du Japon, symbole du Parc des Jardins de Haute-Savoie et de notre territoire.

J. Charrière



## Poussons le bouchon un peu plus loin...

L'association "Les Bouchons 74" a mis en place un point de collecte situé sur le perron de la Mairie. Vous pourrez y amener vos bouchons de bouteilles de lait, d'eau, de boissons gazeuses, de jus de fruit, de lessive, de dentifrice, de shampoing, de gel douche, de médicaments, etc... Mais surtout, **pas de bouchons en métal, ni de bouchons de sécurité**. Pour rappel, la mission de cette association est de collecter, acheminer, trier et expédier les bouchons en plastique ainsi que ceux en liège, en vue de leur recyclage par une entreprise spécialisée. Cela permet de récupérer des fonds pour financer des actions en faveur de personnes en situation de handicap, tout en participant à la réduction des déchets. Si vous avez un peu de temps libre et que vous souhaitez aider cette association (pour le tri notamment) vous pouvez contacter Olympio SELVESTEL (Président) au 06 80 41 50 71 ou 04 50 68 53 52



La lettre de Cernex

N°24 - Automne 2013 - Editeur responsable: Mairie de Cernex  
www.cernex.fr - mairiecernex@wanadoo.fr  
Imprimé sur du papier éco-responsable - Ne pas jeter sur la voie publique



# La lettre de Cernex

Courrier d'informations de la Mairie de Cernex - N°24 - Automne 2013

Bonjour à Toutes et à Tous.

Comme nous vous en avons fait part récemment, nous avons trouvé un compromis avec la CCPC pour disposer de la classe jouxtant le local Picotin afin de répondre aux demandes d'inscriptions toujours plus importantes pour la cantine, la garderie et l'accueil de loisirs. Parallèlement, cet espace permettra de répondre aux besoins de locaux lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, prévus à la rentrée 2014.

Ainsi, Picotin disposant de près de 200 m<sup>2</sup> réaménagés et repeints cet été, contribuera à renforcer l'éveil culturel, sportif et l'apprentissage de la citoyenneté. Une soirée "portes ouvertes" sera organisée pour les parents courant novembre.

Vous trouverez dans ces pages un résumé de la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre des travaux de la Place du Village, tout aussi symbolique que simple. Monsieur le Sous-Préfet du Canton de Saint-Julien-en-Genevois, nous a fait l'honneur d'être présent ainsi que tous les participants financiers et les entreprises engagées dans ce challenge.

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014 et déjà des lettres circulent dans vos boîtes. Le courrier du CODIHC n'est pas resté lettre morte, les nombreuses questions ou allégations de leurs adhérents ont reçu réponse. Chaque point a été développé avec précision, clarté et probité. Vous pouvez consulter ce document sur le site de la commune (rubrique "Téléchargements" > Autres documentations.)

Je vous laisse parcourir cette Lettre et découvrir plus en détail les dernières manifestations de notre Village.

Votre Maire,

J. Charrière

## L'école buissonnière... au soleil !

On a reculé pour mieux sauter, mais cela en valait la peine : le 15 septembre sous l'eau mais le 22 septembre au soleil !

18 équipes (soit près de 100 personnes) ont pu sillonner les chemins de Cernex et partir à la découverte du village et de son histoire, remonter le temps, le temps d'une école buissonnière...



Des Dupies, des Guêpes folles, des explorateurs intrépides, des Pandas roux, des Coznas, des ouistitis, les louves, les roudoudous, Les mouflets, les gazous, une équipe de Chaoud'amrie et nos Séniors préférés à la recherche d'indices, à goûter des jus à l'aveugle, à écrire des poèmes, à construire des bonhommes.

Retrouvez dès maintenant sur le site Web de Cernex (dans la rubrique « A la une ») les photos-souvenirs et les poèmes sur le village... à conserver !

Merci d'avoir rejoint la troupe et d'avoir participé à cette belle journée sur les sentiers et dans le pré...

Les Membres de l'ARPEC

## Commémoration du 11 Novembre

Madame le Maire et le conseil municipal convient tous les habitants de Cernex à la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918

**à 11h00, au Monument aux Morts.**

A l'issue de cette célébration, un vin d'honneur sera servi par la municipalité dans la salle de motricité de l'école (en raison des travaux de la salle polyvalente). Nous comptons sur votre présence.



## Repas des Aînés

C'est l'auberge des Bornes à Menthonnex en Bornes qui a été retenue par le CCAS de Cernex afin d'accueillir les seniors pour le traditionnel repas annuel, de ce dimanche 6 octobre. Madame le maire a souhaité la bienvenue à l'assemblée en ayant une pensée attristée pour celles et ceux qui nous ont quitté au cours de l'année, tout particulièrement pour la doyenne, Marie Langin fidèle et assidue à cette manifestation, depuis longtemps.

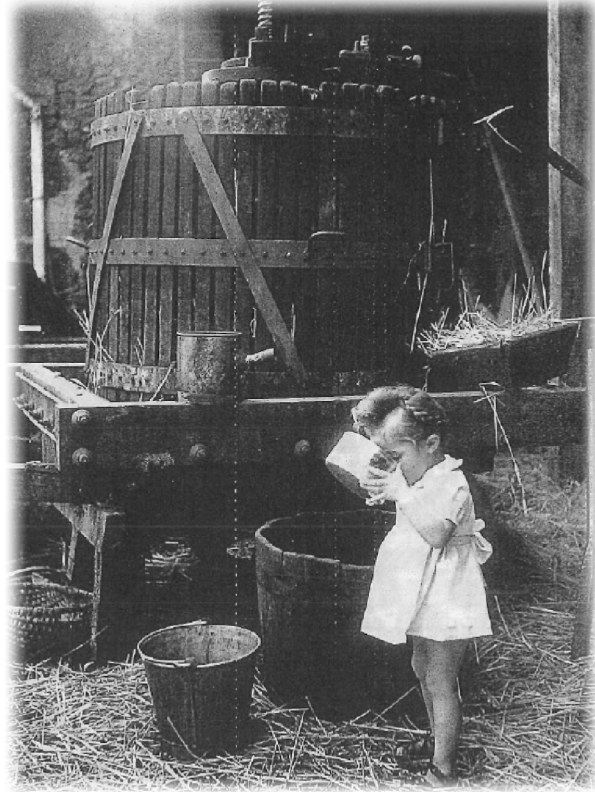
Monsieur Guy Démolis, Maire de Menthonnex en Bornes, invité surprise, est venu saluer l'assemblée, profitant de cette visite pour présenter sa commune analogue à la nôtre et retracer l'histoire du restaurant où nous étions confortablement reçus.

Doyens de la journée, Denise Fontaine et Raymond Philippe, émus, ont reçu le traditionnel petit cadeau de bienvenue et de remerciements pour leur fidèle participation.

Moment de rencontre et d'échange, chacun a eu le plaisir de partager un excellent repas en musique, bonne ambiance, chansons, histoires et danses étaient au rendez vous et c'est grâce à la présence, la bonne humeur, l'entrain de tous les invités et du musicien que cette journée a été un franc succès.

Encore merci à tous.

*Chantal BAILLARD, pour le CCAS*



## Pose de la première pierre

Le samedi 21 septembre s'est déroulée la cérémonie de pose de la 1ère pierre des travaux de la Place du Village, en présence de M. Pierre MOLAGER, Sous-Préfet du Canton de St-Julien-en-Genevois, Jean-Claude CARLE, Sénateur, Martial SADDIER, Député, Jean-Loup GALLAND, Conseiller Général, Gilles PECCI, Président de la CCPC de Cruseilles et Raymond VILLET, Vice-Président du Syane. En invitant les partenaires financiers, les entreprises et le conseil municipal, nous souhaitons marquer par cette petite manifestation symbolique, le lancement du projet concrétisant plus de trois années de réflexion et de travail.



Rodolphe Adam, Maire-Adjoint et responsable du projet, a expliqué que face à une population en constante évolution, il était important de lancer ces actions d'amélioration de la mairie et de la salle polyvalente en s'attachant à un parti pris architectural en accord avec l'environnement proche. Madame Boidevaix, architecte, détaillait tous les besoins et exigences pris en compte : l'espace nécessaire à l'accueil des visiteurs, l'accessibilité, les normes énergétiques, les besoins des associations, les surfaces indispensables pour le stockage, l'atelier communal.



Après le discours d'accueil de Mme le Maire retraçant le parcours de ce projet, Monsieur le Sous-Préfet a félicité les élus pour le choix architectural, le budget raisonnable et l'opiniâtreté à mener à bien la réalisation de cet espace public, lieu d'accueil novateur. Un parechemin a été scellé dans le mur par toutes les personnalités présentes. Cette petite manifestation s'est achevée sous un doux soleil automnal dans les jardins du Château mis à notre disposition par le Châtelain, autour du verre de l'amitié.